

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERVIN

2^e tour des législatives à l'étranger : le vote a commencé !

Il s'agit du vote à distance, par Internet ou par correspondance postale.

E-vote : l'urne électronique est ouverte jusqu'au 12 juin à 12h (heure de Paris).

Le vote électronique est le mode de participation qui a le plus séduit les électeurs au 1^{er} tour :

- 56,68% des votants l'ont fait par Internet.
- 41,37% des électeurs ont voté à l'urne (en personne ou par procuration).
- 1,94% des électeurs ont envoyé leur bulletin par la poste.

Si vous avez voulu voter par Internet mais en avez été empêché en raison d'un problème technique, vous trouverez sur ce lien une vidéo pour y remédier.

Tutoriel vote à l'étranger, résoudre le problème Java sur Mac :

<http://www.youtube.com/watch?v=EHjbFuTm0xg&list=UUvMNoKY7Z6052C3WPb1vGw&index=2&feature=plcp>

Tutoriel vote à l'étranger, résoudre le problème Java sur Windows :

<http://www.youtube.com/watch?v=JJWYN2gk3XA&list=UUvMNoKY7Z6052C3WPb18vGw&index=1&feature=plcp>

Vote par correspondance : attention à bien respecter les instructions ! Plus de la moitié des bulletins envoyés au 1^{er} tour ont été annulés pour des raisons d'identification...

Toutes les précautions pour que votre vote par correspondance soit pris en compte : <http://rfeinfos.fr/vote-par-correspondance-attention/>

La participation au 1^{er} tour a été catastrophique. 20,7% en moyenne. Il faut impérativement se mobiliser !

A distance,

dès maintenant,

VOTEZ !

MONDE

Danger « *imminent* » d'une guerre civile en Syrie.

Déclaration de BAN Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies qui, avec Kofi ANNAN, émissaire international, ont fait savoir à l'ONU qu'il était temps d'agir et de frapper le gouvernement syrien par des sanctions. « *Le peuple syrien saigne. Il est en colère. Il veut la paix et la dignité. Et avant tout, il veut de l'action* », a déclaré BAN Ki-moon au lendemain d'un massacre présumé dans la localité de Mazraat al Qoubir, village de la province de Hama (centre), où 78 civils ont été tués. L'ambassadeur de Syrie à l'ONU, Bachar JAAFARI, a dénoncé pour sa part un « *massacre horrible et injustifiable* ». Damas impute ces tueries à des « *groupes terroristes* » islamistes appuyés par l'étranger.

Réactions. Pour Hillary CLINTON, le dernier massacre était « *inadmissible* » et le président AL ASSAD « *doit partir* ». Le Premier ministre britannique David CAMERON réclame davantage d'efforts pour isoler le régime syrien. Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères, a indiqué que l'Iran ne peut « *en aucun cas* » être associé à une conférence sur la Syrie, ce qui aurait une « *interaction* » sur les discussions sur le nucléaire iranien. Le Quai d'Orsay a précisé que la réunion du groupe des amis de la Syrie aurait lieu le 6 juillet, à Paris.

Confirmation de la mort du numéro deux d'Al Qaïda. La Maison blanche a confirmé qu'Abou Yahia AL LIBI, a bien été tué par un drone américain dans les zones tribales pakistanaïses du Nord-Waziristan. Le porte-parole de la présidence, Jay CARNEY, précise qu'AL LIBI était le « *directeur général* » d'Al Qaïda, chargé de superviser les opérations dans les zones tribales et responsable des liaisons avec les groupes affiliés au réseau islamiste. Homme de confiance de Ben LADEN, il aurait joué un rôle essentiel dans la préparation des attaques contre l'Occident.

10 millions d'euros pour l'Autorité palestinienne. Laurent FABIUS a signé avec Mahmoud ABBAS une convention qui va permettre le transfert de cette somme qui correspond à la 1^{ère} tranche d'aide budgétaire au titre de 2012. Depuis la conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien de 2007, la France aura versé 105 millions d'euros pour la seule aide budgétaire.

Koweït : un texte pour la peine de mort pour les délits religieux.

L'émir, cheick Sabah AL-AHMAD AL-SABAH a refusé de signer un projet de loi adopté par le Parlement qui prévoit la peine capitale pour délits religieux. Le Parlement doit maintenant voter cette loi avec une majorité renforcée pour la voir adoptée.

Russie : adoption d'une loi instaurant des amendes considérables pour punir les manifestants et les organisateurs de protestation en cas de troubles. L'opposition dénonce un tour de vis du régime.

EUROPE

Schengen : possibilité de rétablir les frontières.

La Convention de Schengen est intégrée dans le traité d'UE. Une révision nécessite une modification du Traité. Cela n'a pas empêché les ministres de l'Intérieur des pays membres de l'Espace de s'entendre, à l'unanimité, sur la possibilité de rétablir, de façon temporaire, les contrôles aux frontières nationales en cas de pression migratoire incontrôlable à une de leurs frontières extérieures. Pour le ministre français de l'Intérieur, Manuel VALLS, « nous avons accepté le compromis présenté par la présidence danoise car il permet de faire face à des situations graves qui peuvent arriver ». Il souligne que dans ces « situations exceptionnelles », « les Etats doivent décider ensemble, pas de manière unilatérale ».

Le Parlement européen dénonce cette décision « unilatérale ». Martin SCHULZ, le président du PE, estime que « la libre circulation dans un espace sans frontière intérieure est un des piliers de l'UE ». Il juge que la décision des ministres de l'Intérieur ne respecte pas le droit communautaire. L'ensemble des groupes du Parlement a dénoncé la façon dont il a été écarté du processus décisionnaire. La Cour européenne de Justice pourrait être saisie.

La taxe sur les transactions financières à l'allemande. Accord entre le gouvernement conservateur-libéral allemand et l'opposition sur un projet, levant un obstacle à une ratification par le parlement du pacte budgétaire européen. L'accord prévoit que le modèle de taxation présenté par la Commission européenne serve de base de négociations entre l'Allemagne et ses partenaires, lesquels peuvent ne pas être européens.

Michel BARNIER veut résoudre les crises bancaires.

Le commissaire européen a présenté un rapport, adopté par la Commission européenne, qui propose des mesures de gestion et de résolution des crises bancaires européennes. Il s'agit de prévenir et mieux gérer les faillites des établissements financiers en évitant de faire appel à l'argent public et sans créer un risque systémique. Ce projet constitue la 1^{ère} étape vers « l'union bancaire » souhaitée par la Commission européenne.

Marine l'Européenne. Dans une interview au quotidien autrichien Kurier, la Présidente du FN se déclare « Européenne convaincue, encore plus que quiconque d'autre ». Mais « je veux revenir à une Europe des patries dans laquelle il y aura des coopérations entre les nations ». « Le système de l'Union européenne doit s'effondrer avant de pouvoir construire un nouveau système. Et, avec l'euro, l'UE va se disloquer », a-t-elle affirmé.

Droit à l'information. Publication au Journal officiel de l'UE de la directive relative à l'information dans les procédures pénales.

Portugal : 15,5% de chômage. Le pays sous assistance financière devrait connaître un pic en 2013 à 16%

Allemagne : le parti de la gauche radicale, Die Linke, actuellement en perte de vitesse en Allemagne, s'est doté d'un nouveau tandem de direction, lors d'un congrès. Bernard RIEXINGER prend la direction au niveau fédéral, au côté de Katja KIPPING, jusqu'alors vice-présidente du parti.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Conseil d'administration de l'AEFE. Un comité de gestion élargi à l'ensemble des composantes de la communauté scolaire pourrait être réuni annuellement. Ce comité serait chargé de faire un point sur le plan de développement en cours et pourrait formuler des propositions. C'est une piste annoncée par l'AEFE.

Bureau de l'Assemblée des Français de l'étranger. Il se réunira les 22 et 23 juin prochain. A noter dans le projet d'ordre du jour :

- le vendredi 22 à 11h15 : Intervention de Yamina BENGUIGUI, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie (les modalités de cette intervention sont en cours de confirmation).
- à 14h45 : présentation du bilan de l'organisation des élections 2012 par la Direction des Français à l'étranger et du ministère de l'Intérieur.
- le samedi 23 à 10h : présentation des députés élus par les Français établis hors de France.

Elections législatives. La participation à ces premières échéances peut encore être améliorée : 20,7% du corps électoral inscrit, c'est moitié moins d'électeurs que pour l'élection du Président de la République. 4 modes de participations différents ont été mis en place pour faciliter le vote des Français de l'étranger. Vous retrouverez toutes les informations sur le site du ministère des Affaires étrangères. Si vous avez des questions ou des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part.

L'enjeu : c'est la représentation des Français de l'étranger. Les médias français, souvent prompts à caricaturer les Français établis hors de France en de nuisibles et favorisés exilés fiscaux, ont eu toute liberté, depuis la publication des résultats du 1^{er} tour, de contester le principe même d'une vie politique à l'étranger. A l'heure de difficultés budgétaires graves, le coût de ces 1^{ères} élections législatives, rapporté au taux de participation, est argument de plus contre nous.

Alors, une seule réponse : VOTEZ !

POLITIQUE INTERIEURE

Tour de table. Le Président de la République, François HOLLANDE, a reçu cette semaine les responsables des formations politiques représentées au Parlement, dans la perspective du G20 et de la conférence sur le développement durable à Rio.

Chômage, pouvoir d'achat et protection sociale, au programme de la conférence sociale. Le président François HOLLANDE ouvrira lundi prochain les travaux de cette « grande conférence sociale » qui doit permettre de lancer, en concertation avec le patronat et les syndicats, les premiers grands chantiers de son quinquennat. Le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, qui a réuni les partenaires sociaux pour en caler l'ordre du jour et la méthode de travail est resté muet sur une des deux premières décisions attendues un « coup de pouce » pour le smic. Patronat et syndicat ont des points de vue divergents.

Une boulette ? La ministre du Logement, Cécile DUFLOT, a confirmé la position de son parti, EELV, en faveur de la dépénalisation du cannabis en France. « *Je sais que ce n'est pas la position du gouvernement mais là, je suis la secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts et je dis quelle est notre position* » a-t-elle pris soin de souligner. L'objectif ? Il est « double : supprimer le trafic et la violence » et « avoir une politique de santé publique ». Jean-Marc AYRAULT a pris ses distances avec cette position : « *le gouvernement n'a rien dit sur ce sujet* ».

Martine AUBRY plus royaliste que le Président ? La Première secrétaire du PS s'est expliquée sur certaines déclarations qui ont mis le gouvernement dans l'embarras. « *Bien sûr, il faut gérer, mais il faut d'abord faire entrer des impôts complémentaires* », a-t-elle dit. Après avoir été reçue à l'Élysée dans le cadre du tour de table opéré par le Président HOALLANDE, Martine Aubry a souligné qu'elle ne voulait pas aller plus loin que ce qu'a promis le Président : « *Ce que j'ai dit sur la réforme fiscale, c'est la réforme fiscale qui est dans le projet de François HOLLANDE* ». « *C'est une réforme de justice qui ne touchera pas les classes moyennes et les classes populaires, qui touchera les plus privilégiés, les revenus du capital qui doivent être fiscalisés comme les revenus du travail, remettre des tranches d'impôt sur l'ISF, aider les PME* », a-t-elle précisé.

FILLON accuse. L'ancien Premier ministre accuse le gouvernement de ne « *pas mesurer la gravité de la situation* » créée par la crise financière européenne et souligne la nécessité de mener « *un combat pour la survie de l'économie française* ». S'agissant des hausses d'impôts, François FILLON admet que la droite avait elle aussi prévu « *d'augmenter les impôts en rabotant et supprimant les niches fiscales inutiles ou inefficaces* ». Mais « *en aucun cas, nous n'avions prévu de hausse généralisée* ».

Etudiants étrangers en France : la circulaire est abrogée, vive la circulaire ! Le texte, qui porte sur l'« accès au marché du travail des diplômés étrangers », abroge la circulaire Guéant du 31 mai 2011 et la circulaire complémentaire du 12 janvier 2012. Il est notamment demandé aux préfets de « réexaminer prioritairement les dossiers déposés depuis le 1^{er} juin 2011 » et de « délivrer aux intéressés une autorisation provisoire de séjour de six mois, non renouvelable, avec autorisation de travail, ou, pour ceux qui ont une promesse d'embauche, un récépissé avec autorisation de travail durant l'instruction de leur dossier ». 300 personnes seraient concernées.

Meeting commun AYRAULT- AUBRY à Lille. Le Premier ministre et la 1^{ère} Secrétaire du PS, main dans la main, ont appelé à « encore un effort » pour donner au chef de l'Etat une majorité à l'Assemblée nationale. « *Pour que le Premier ministre puisse faire voter des lois* ». Pour Jean-Marc AYRAULT, une cohabitation serait « *un affaiblissement de la voix de la France* » à l'extérieur, ou la non application du non-cumul des mandats par exemple.

AILLAGON vote BAYROU. Cet ancien ministre de la Culture dans le gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, a appelé les électeurs de la circonscription de François BAYROU à ne pas priver l'Assemblée de cette « *personnalité peu commune* » et « *représentative d'un vrai courant de la vie politique de notre pays* ». Le président du MoDem, député depuis 1986, est menacé dans sa circonscription par une candidate PS et un candidat UMP. L'éloignement de François BAYROU du Parlement « *affaiblirait le processus de reconstitution d'un Centre, européen et humaniste, non affidé systématiquement à l'un ou à l'autre des deux partis dominants* », plaide M. AILLAGON.

Sondages législatives : L'UMP est créditée de 35% d'intention de vote dimanche prochain, le PS et les radicaux de gauche de 31%, le Front national de 15%, le Front de gauche de 8,5%, EELV de 5,5% et le MoDem de 2%. OpinionWay-Fiducial pour Le Figaro et LCI. En sièges au second tour : 271 à 296 pour le PS et les radicaux de gauche, 20 à 24 pour le Front de gauche, 18 à 24 pour EELV et 1 à 3 pour le Mouvement républicain et citoyen. L'UMP et ses alliés centristes et divers droite arriveraient à 230 à 267 sièges. Le FN est crédité de 0 à 2 sièges, comme le MoDem.

Autre sondage par Ipsos-Logica Consulting pour Radio France : le PS et ses alliés Divers gauche (DVG) sont crédités à eux seuls de 249 à 291 députés (la majorité absolue est à 289). Le Front de gauche, obtiendrait de 21 à 23 députés. Total gauche : de 303 à 357. L'UMP aurait de 209 à 255 élus, le Nouveau Centre de 9 à 14 et le Parti radical de Jean-Louis Borloo de 2 à 5. Total droite : 220 à 274. Le MoDem et le FN : de 0 à 3 députés.

CONSEIL DES MINISTRES

Communications (extraits). L'élargissement des possibilités de départ à la retraite à 60 ans. La mesure, qui fera l'objet d'un décret d'ici la fin du mois de juin, a été précédée d'une consultation avec les partenaires sociaux. Elle s'inscrit dans le cadre du dispositif législatif « carrières longues », qui permet de déroger à l'âge légal de liquidation d'une pension à taux plein, sous conditions :

- la majoration de 8 trimestres de la durée d'assurance requise sera supprimée ;
- la condition d'âge de début de carrière professionnelle relevée de 2 ans, pour l'étendre aux personnes ayant commencé à travailler à 18 ou 19 ans.

A noter que deux trimestres validés au titre des périodes de chômage seront pris en compte, ainsi que deux trimestres de congé maternité, qui s'ajouteront aux quatre trimestres pouvant être validés au titre des arrêts maladie, maternité et accidents du travail dont peuvent bénéficier tous les assurés.

« Cette mesure bénéficiera à plus de 110 000 personnes chaque année. Son coût s'inscrit dans l'épure financière qui avait été prévue, soit, pour les régimes de base, 1,1 milliard d'euros en 2013 et 3 milliards d'euros en 2017.

Cette dépense sera intégralement financée par une augmentation des cotisations sociales « retraite » qui s'établira pour la première année à 0,1 point pour les salariés et 0,1 point pour les employeurs. »

ECONOMIE & DEFENSE

10% de chômage en France. En comptant les DOM-TOM. Cela représente 2,7 millions de personnes en France métropolitaine. Hausse du chômage des jeunes et des seniors. 22,5% des jeunes (jusqu'à 24 ans) sont sans emploi. Le recours au chômage partiel a doublé en 1 trimestre pour concerner 100.000 personnes.

La Banque de France pessimiste. L'institution a révisé à la baisse sa prévision de croissance de l'économie française au 2^e trimestre et s'attend à un recul du PIB de 0,1%, alors qu'elle tablait jusque-là sur une stagnation (+0%). Il s'agirait alors du 1^{er} trimestre de contraction de l'économie depuis que la France est sortie de la récession au printemps 2009. L'Insee table pour l'instant sur un léger rebond de 0,2% au 2^e trimestre. Mais ses dernières prévisions remontent au mois de mars et, depuis, plusieurs indicateurs ont fait état d'une nouvelle dégradation de la conjoncture.

La Bourse de Paris broie du noir. Évolution en nette baisse ce vendredi dans les premiers échanges, sur la défensive après un discours attentiste de la Fed et la dégradation de la note de l'Espagne par Fitch. L'agence de notation a en effet abaissé de 3 crans la note de l'Espagne, en raison notamment de la situation des banques. L'indécision de Wall Street la veille et le fort repli des marchés asiatiques vendredi pesaient également sur la tendance en début de séance.

Légère baisse du déficit de l'Etat. Recul de 1,5 milliard d'euros en avril sur un an, à 59,9 milliards d'euros, grâce à la progression des recettes fiscales et au produit exceptionnel de l'attribution des fréquences de la téléphonie 4G. Annonce du ministère du Budget. Cette évolution est « à ce stade de l'année », conforme aux prévisions de la dernière loi de finances préparée par le précédent gouvernement, précise le ministère dans un communiqué.

Hausse du déficit commercial français en avril.

+ 200 millions d'euros en 1 mois, à 5,8 milliards. Le déficit est plombé par un ralentissement des exportations. Sur 12 mois, le déficit s'est établi à 68,301 milliards d'euros, un chiffre à comparer au record enregistré sur l'année calendaire 2011 de 70,604 milliards.

Mauvaise pub pour la pub. Le marché est à la baisse. Au mois de mai - 10% pour la presse écrite, - 9% pour les spots radio et -7% pour les spots télé. Un signe d'un coup de frein à l'économie.

Le luxe, connaît pas la crise. Les ventes de produits de luxe devraient croître de 7 % dans les 24 prochains mois. Ce marché sera de 1.200 milliards de dollars. Non compris dans ce chiffre le coût des voitures de luxe qui vient s'y ajouter. Les prévisions pour le cas où la récession s'installerait en Europe, au Japon et même aux États-Unis, font état d'une progression de 3% pour ces produits. Une assurance pour les sociétés européennes et françaises qui vendent bien et chers. Même en période de crise...

Légère baisse dans l'industrie allemande. Une baisse de 1,9% des commandes a été enregistrée ces derniers mois. La baisse est due à une diminution de 3,6% des commandes de l'étranger au cours du mois d'avril. Il est vrai qu'elles avaient augmenté de 4,4% en mars.

Création d'un fonds d'investissement sino-russe. Signé par Vladimir POUTINE à Pékin, il s'élèvera à 4 milliards de dollars. Quelque 70% seront investis en Russie et dans les États de la CEI. Objectifs : des financements à l'agriculture, à la transformation du bois et aux transports.

Net recul des prix alimentaires mondiaux en mai. Grâce à des perspectives favorables de l'offre. Annonce de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

SANTE & SOCIETE

Le rapport de la Cour des comptes sur l'enseignement scolaire. Le nombre de suppression de postes a été de 16.811 en 2011, soit plus que les 16.000 prévus initialement. Ce sont les collèges et les lycées publics qui ont perdu le plus de postes. Ce rapport indique que le principe de non remplacement d'un départ sur 2 à la retraite a été largement dépassé dans le primaire (84%), mais inférieur dans le second degré public (38%). La haute juridiction s'inquiète en outre du recours « *de plus en plus important aux heures supplémentaires* » car ce système « *permet en partie d'afficher des réductions d'effectifs en limitant l'impact à court terme sur le terrain. Il pèse en revanche évidemment sur la dépense totale.* »

Les nouveaux bureaux de Nicolas SARKOZY.

3 semaines après avoir quitté l'Élysée, l'ancien Président de la République a pris possession de ses nouveaux bureaux parisiens au 77 rue de Miromesnil, dans le 8^e arrondissement. Selon des informations du Journal du Dimanche, M. SARKOZY aurait fait savoir au Président du Conseil constitutionnel qu'il entendait être « *très présent* », y compris lors de l'examen des questions prioritaires de constitutionnalité (QPC). Ce serait inédit. Nicolas SARKOZY pourrait être le premier ancien président à examiner la conformité à la Constitution de lois auxquelles il a pu, à différents titres, travailler. Rien ne prévoit dans les textes une obligation de se récuser pour le seul fait d'avoir participé à l'élaboration de la disposition législative faisant l'objet d'une QPC.

CULTURE & NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Ouverture de l'Euro 2012. C'est le 14^e Championnat d'Europe de football de l'UEFA. Match d'ouverture à Varsovie : la Pologne y affrontera l'équipe grecque à 18h. Les Bleus entreront en piste le lundi 11 juin, lors du choc contre l'Angleterre. La compétition, qui opposera 16 pays, se déroulera en 31 matches, conjointement en Ukraine et en Pologne, dans 8 stades. Finale : le 1^{er} juillet.

La menace de boycott de l'Euro 2012, des dirigeants européens va peut être aboutir. Le président ukrainien, Viktor IANOUKOVITCH, déclare au sujet d'Ioulia TIMOCHENKO : « *Attendons que la Cour de cassation se prononce sur son cas, le 26 juin. Nous réfléchissons alors à la suite des événements, y compris à une éventuelle grâce* ». Ioulia TIMOCHENKO, l'un des principaux adversaires politiques du président Viktor IANOUKOVITCH, a été condamnée en octobre dernier pour abus de pouvoir alors qu'elle était Premier ministre. Un jugement qu'elle dénonce comme politique. L'Union européenne et les Etats-Unis ont condamné le jugement et demandé sa libération. Elle est hospitalisée depuis début mai.

Roland Garros : finales ce week end. La Russe n°1 mondiale, Maria SHARAPOVA peut devenir la 10^e joueuse à remporter les 4 tournois du Grand Chelem avec une victoire sur l'Italienne Sara ERRANI en finale, ce samedi à partir de 15h00. La première demi-finale hommes opposant l'Espagnol Rafael NADAL à son compatriote David FERRER a été interrompue par la pluie, avant de reprendre. L'autre match oppose le Suisse Roger FEDERER au Serbe Novak DJOKOVIC, n°1 mondial. Si le Suisse en est à 14 victoires sur leurs 25 rencontres, le n°1 mondial part favori. Il l'a battu 5 fois lors de leurs 6 derniers matches.

RFI – France 24 en attente... Le projet de fusion est toujours en projet. On a gelé la décision pour un mois. Le temps pour Jean-Paul CLUZEL de remplir sa mission d'évaluation. Le gouvernement veut un réexamen au fond. L'ancien PDG de Radio-France, qui l'a été aussi à RFI, devrait remettre sa copie le 22 juin.

CARNET – NOMINATIONS

Chantal JOURDAN, évoquée pour la direction du cabinet du président du Sénat.

Chloé SZAFRAN, administratrice du Sénat, conseillère pour les affaires intérieures et la justice au cabinet du président du Sénat.

Philippe BOTTRIE, directeur des affaires politiques d'EADS en France, en remplacement de François DESPRAIRIES, qui devient directeur des affaires publiques d'Airbus.

Olivier FERRAND, directeur administratif et financier France de Veolia.

Laurence VILLE-GENTILLE, ancien directrice de l'Institut des hautes études de l'entreprise, vient d'être nommée directrice générale de la French-American Foundation – France.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr